

dite adjudication, sous peine d'une pénalité de \$25.00 pour chaque jour qu'il sera en défaut et la Cité pourra de plus, à l'expiration de ce délai, faire faire la démolition et l'enlèvement desdits matériaux aux frais et dépens dudit acquéreur, sans aucun avis préalable et sans l'accomplissement d'aucune formalité quelconque.

L.-O. DAVID,
Greffier de la Cité.

FRASER FRERES,
Encanteurs.

BUREAU DU GREFFIER DE LA CITÉ,
HÔTEL DE VILLE,
Montréal, 21 avril 1908.



TROTTOIRS

AVIS AUX CONTRIBUABLES

Avis public est par les présentes donné que les rôles spéciaux pour la construction de trottoirs dans les rues ci-dessous mentionnées de la Cité de Montréal, savoir:

Aylwin.—Au coin Nord-ouest de la rue Ste-Catherine.
Aylwin.—Au coin Nord-est de la rue Ste-Catherine.
Saint-Alexandre.—Au coin Nord-est de la rue Craig.
Saint-André.—Du côté Ouest depuis l'avenue Viger à la ruelle Contant.
Saint-Antoine.—Du côté Nord depuis la rue Ste-Geneviève à la rue Ste-Monique.
Saint-Antoine.—Au coin Sud-est de la rue Laurier.
Atwater et Dorchester.—Au coin Sud-est.
Bagg.—Du côté Nord depuis la rue Mitcheson à la ruelle à l'Est.
Beaubien.—Au coin Nord-ouest de la rue St-Hubert.
Beaudry.—Du côté Ouest depuis la rue DeMontigny au No civique 434.
Belmont et Beaver Hall.—Au coin Nord-ouest.
Berri.—Du côté Est, depuis la rue Rachel à la rue Marie-Anne.
Berri.—Au coin Nord-ouest de la rue St-François-de-Sales.
Berri.—Du côté Ouest, depuis la rue St-François-de-Sales à la rue St-Paul.
Brandon.—Des deux côtés, depuis la rue St-Antoine au C. P. R.
Calumet.—Du côté Ouest, depuis la rue St-Antoine à 150 pieds au Nord.
Carrières.—Du côté Sud, depuis la rue St-Denis à la rue Rivard.
Sainte-Catherine.—Au coin Sud-ouest de la rue Cuvillier.
Sainte-Catherine.—Du côté Sud, depuis la rue Davidson à la rue Darling.
Sainte-Catherine.—Des deux côtés, depuis la rue Marlborough à la rue Nicolet.
Sainte-Catherine.—Depuis le No civique 1550 au No 1564.
Sainte-Catherine.—Du côté Nord, depuis la rue Desery à la rue Darling moins les Nos du cadastre 49, 541, 42 et 35, 81, 89.
Sainte-Catherine.—Au coin Nord-est de la rue Darling.
Sainte-Catherine.—Du côté Nord, de la rue St-Mathieu à la rue Du Fort.
Centre.—Depuis le No civique 211 au No 213.
Centre.—Du côté Nord, depuis la rue Laprairie à la rue Island.
Centre.—Du côté Nord, depuis la rue Laprairie au trottoir permanent à l'Ouest.
Centre.—Depuis le No civique 427 au No 455.
Centre.—Vis-à-vis le No civique 193.
Centre.—Depuis le No civique 334 à la rue Laprairie.
Champagne.—Depuis le No civique 17 au No 27.
Champagne.—Depuis le No civique 2 à 40.
Champagne.—Du coin Sud-est de la rue Dufresne au No civique 40.
Champlain.—Depuis le No civique 248 au No 250.
Champlain.—Depuis le No civique 269 au No 281.

each day the purchaser may be in default, and the City may, moreover, at the expiry of such delay, have said fences and portions of buildings demolished and said material removed at the cost and expense of said purchaser, without any previous notice and without the fulfilment of any formality whatsoever.

L. O. DAVID,
City Clerk.

FRASER BROS.,
Auctioneers

CITY CLERK'S OFFICE,
CITY HALL,
Montreal, 21st April 1908.



SIDEWALKS

NOTICE to RATEPAYERS

Public Notice is hereby given that the special rolls of assessment for the construction of sidewalks in the following streets, viz.:

Aylwin.—North west corner Ste. Catherine.
Aylwin.—North east corner Ste. Catherine.
St. Alexander.—North east corner Craig.
St. André.—West side, Viger Avenue to Contant Lane.
St. Antoine.—North side, Ste. Geneviève to Ste. Monique.
St. Antoine.—South east corner Laurier.
Atwater and Dorchester.—South east corner.
Bagg.—North side, Mitcheson to Lane East.
Beaubien.—North west corner St. Hubert.
Beaudry.—West side, De Montigny to civic No. 434.
Belmont & Beaver Hall.—North west corner.
Berri.—East side, from Rachel to Mary Ann.
Berri.—North west corner St. François de Salles.
Berri.—West side, St. François de Salles to St. Paul.
Brandon.—Both sides, from St. Antoine to C. P. R.
Calumet.—West side, St. Antoine to 150 feet North.
Carrière.—South side, from St. Denis to Rivard.
Ste. Catherine.—South west corner Cuvillier.
Ste. Catherine.—South side, from Davidson to Darling.
Ste. Catherine.—Both sides, from Marlborough to Nicolet.
Ste. Catherine.—From civic No. 1550 to 1564.
Ste. Catherine.—North side, from Déséry to Darling, less Cad. 49, 541, 42 and 35, 81, 89.
Ste. Catherine.—North east corner Darling.
Ste. Catherine.—North side, from St. Matthew to Fort.
Centre.—From civic No. 211 to 213.
Centre.—North side, from Laprairie to permanent sidewalk westward.
Centre.—North side, from Laprairie to Island.
Centre.—From civic No. 427 to 455.
Centre.—Opposite No. 193.
Centre.—Civic No. 334 to Laprairie.
Champagne.—From civic No. 17 to 27.
Champagne.—From civic No. 2 to 40.
Champagne.—South east corner Dufresne to No. 40.
Champlain.—From civic No. 248 to 250.
Champlain.—From civic No. 269 to 281.
Champlain.—From Dorchester to No. 137 inclusively.